



TERMES DE REFERENCE

pour le recrutement de 2 (deux) consultant (e)s de compétence nationale
en charge de l'élaboration du Document de Politique/Stratégies Nationales de
Développement du secteur de l'Artisanat

N° IC/055/PCJ/2021

Date : 04/08/2021

Pays	:	République Centrafricaine
Titre du poste :		Consultant (e) National (e) en charge de l'élaboration du Document de Politique/Stratégies Nationales de Développement du secteur de l'Artisanat
Lieu d'affectation	:	Bangui avec des déplacements dans les localités de provinces
Type de contrat :		Contrat individuel
Durée de la mission	:	65 (soixante cinq) jours de travail effectifs répartis sur une durée totale n'excédant pas 80 jours calendaires
Projet :		Projet Conjoint Jeunes
Date de début de la mission :		30/08/2021

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site le <http://procurement-notice.undp.org/> ou à retirer au bureau du PNUD à Bangui/République Centrafricaine. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fichier séparé via l'adresse achats.cf@undp.org au plus tard le jeudi 19 août 2021, à 12 h 00, heure de Bangui, en indiquant la référence N° IC/055/PCJ/2021 (si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée). Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : procurement.cf@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

1. Contexte

Le Gouvernement de la République Centrafricaine à travers le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel a sollicité l'appui financier du PNUD en vue d'élaborer le Document de Politique et de Stratégies Nationales de développement du secteur de l'Artisanat.

En effet, l'artisanat représente un élément essentiel de la vie socioéconomique, même lorsque les activités artisanales ne sont pas pleinement prises en compte dans la comptabilité nationale.

Outre ses dimensions esthétiques et culturelles, l'artisanat présente plusieurs caractéristiques socioéconomiques intéressantes, entre autres : i) Le secteur de l'artisanat est axé sur le foyer et constitue donc une activité dont la création nécessite des dépenses d'infrastructures minimales. Il peut donc créer des emplois à moindre coût ; ii) En règle générale, ce secteur fait appel aux talents existants et aux matières premières disponibles sur place ; iii) La création de revenus par la production artisanale ne perturbe pas l'équilibre culturel et social, que ce soit dans le foyer ou la communauté ; iv) Pour de nombreuses communautés agricoles et pastorales, les savoir-faire traditionnels constituent une source essentielle de revenus en période de sécheresse, de mauvaise récolte, d'inondation ou de disette. Cela étant, les talents des artisans sont à la base d'activités supplémentaires créatrices de revenus qui constituent un moyen naturel d'indépendance sociale et financière ; v) La contribution de l'artisanat à l'économie et à l'exportation est non négligeable, avec l'arrivée de nouveaux types d'artisans, en particulier des femmes et des jeunes, à la recherche d'une solution au problème du chômage tant urbain que rural.

Il n'est pas superflu de rappeler que, la crise politico-sécuritaire a fortement affecté l'activité et le tissu économique centrafricain. La majorité des entreprises artisanales évoluent dans le secteur informel, du fait d'un environnement institutionnel et organisationnel peu incitatif. Or le secteur informel fait peser des contraintes non négligeables sur la croissance des entreprises, en réduisant leur accès aux intrants financiers et autres services publics et à tout l'éventail des types de contrats et d'investissement qui leur sont ouverts.

Au-delà de ce climat des affaires peu favorable, le développement de l'artisanat centrafricain est entravé par de nombreuses contraintes au rang desquelles on peut citer : les garanties générales demandées par des banques sont souvent difficiles à obtenir et de nature à décourager plus d'un petit producteur ; le faible niveau de qualification dû à une formation basée sur un apprentissage informel sans programme précis de formation ; une connaissance limitée de la contribution économique du secteur de l'artisanat, liée à l'absence d'une collecte d'indicateurs et de statistiques fiables et régulières sur le secteur de l'artisanat, amène les décideurs à sous-évaluer systématiquement l'importance économique et sociale de ce secteur ; l'absence des pôles de production et de concentration de services (centres artisanaux viabilisés et équipés à usage collectif accès à l'électricité, eau, moyens de communication) ; un approvisionnement irrégulier en matières premières, de faible qualité et un prix peu concurrentiel. Le secteur de l'artisanat manque aussi de structuration malgré la présence d'organisations socioprofessionnelles et consulaires.

II. Justification

De manière générale, l'artisanat centrafricain s'est développé sans véritable stratégie politique. La production artisanale est aujourd'hui dans une large mesure tributaire de la demande induite par le tourisme et par les activités des intermédiaires.

Or au mois de novembre 2016, un nouveau Plan de relèvement et de consolidation de la paix en République Centrafricaine (RCPCA) a été élaboré et adopté par le Gouvernement et présenté à la conférence de Bruxelles. Le 3ème pilier du RCPCA a pour objectif de promouvoir le relèvement économique et relancer les secteurs productifs, afin d'offrir rapidement aux populations des activités génératrices de revenus et des possibilités d'emplois dans les grands secteurs productifs, ainsi que de procéder à des investissements qui stimuleront davantage l'économie nationale et favorisera le climat des affaires et des investissements.

Aussi, pour donner plus de visibilité au secteur de l'artisanat, le Gouvernement s'est-il doté de la Loi n°19.013 du 11 décembre 2019, portant Code de l'Artisanat de la République Centrafricaine.

Ainsi, dans le souci de relever ces faiblesses susmentionnées, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel veut recourir à un consultant pour élaborer le Document de Politique et de Stratégie Nationales de Développement du secteur de l'Artisanat, qui devrait permettre aux décideurs de donner une orientation claire pour l'essor dudit secteur.

La volonté d'élaborer cet outil, n'est ni de modifier les structures en place, ni de créer de nouvelles institutions en charge de l'artisanat, mais de structurer l'ensemble dudit secteur autour d'un projet de développement réaliste ; et en tant que document de référence pour les acteurs concernés, il dégagera les grandes lignes d'une vision commune et résumera les principes communs d'intervention à l'ensemble du secteur.

Les présents termes de référence définissent le mandat du consultant qui sera chargé de cette mission.

III. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS DE LA CONDUITE DE LA MISSION, ATTRIBUTIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

III.1 Arrangements institutionnels de la mission

Sous la supervision directe de la Représentante Résidente en lien direct avec le Chargé de Programme Résilience, Développement Local et solutions durables, le Chef de Projet (CP a.i), le Consultant National, en collaboration avec le Ministère en charge des PME, a pour mission de conduire les travaux d'élaboration du Document de Politique et de Stratégies Nationales de Développement du secteur de l'Artisanat et sa validation finale. De manière spécifique, le(a) consultant(e) national(e) aura pour tâches de :

III.2 Attributions et responsabilités du consultant

- Proposer une note méthodologique à l'appréciation du comité technique de validation ;
- Conduire les travaux d'élaboration du draft 1 du Document de Politique et de Stratégies Nationales de Développement du secteur de l'Artisanat à soumettre à la l'écriture et observations du comité technique de validation ;

- Intégrer les observations et contributions, puis soumettre à la validation finale du comité technique de validation.

Résultats attendus :

- Proposer une note méthodologique et un plan de travail pour la conduite des travaux ;
- Proposer des outils et d'analyse des Données ;
- Collecter les données sur le terrain ;
- Traiter et analyser les données collectées selon la méthodologie convenue ;
- Réaliser un rapport diagnostique de l'environnement et du cadre institutionnel, légal et réglementaire dans lequel se trouve l'artisanat centrafricain afin d'en cerner les limites et contours tels que définis dans les objectifs ;
- Faire un état des lieux, stratégie opérationnelle, contraintes et besoins d'appui ;
- Organiser un atelier de discussions du rapport provisoire ;
- Participer à l'atelier de validation du rapport ;
- Préparer la version finale du rapport qui inclut un chapitre de synthèse ;
- Participer à la restitution du rapport final ;
- Transmettre le rapport final au commanditaire.

IV. Méthodologie

Le(la) Consultant(e) travaillera sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère en charge des PME/PMI, de l'artisanat et du secteur informel et en étroite collaboration avec la Chargée de Programme et le Chef de Projet a.i pour conduire avec aisance sa mission. Il(elle) devra s'assurer de disposer de tous les outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes. A cet effet, le/la consultant(e) réalisera cette étude en trois (03) phases ci-après :

- Phase de préparation : le/la Consultant (e) aura à procéder à la collecte, au traitement et à l'analyse des informations et des données nécessaires à l'élaboration du rapport provisoire des travaux;
- Phase de concertations : le/la consultant (e) aura à traiter les données collectées en vue de rédiger le draft 1 du document ;
- Phase de finalisation et publication : le/la Consultant (e) aura à procéder à :
 - (i) La restitution des résultats des travaux aux différentes parties prenantes (Ministère des PME, de l'Artisanat et du secteur Informel, et PNUD) ;
 - (ii) La validation du rapport final,
 - (iii) La publication du rapport final sur les travaux.

Deux ateliers seront organisés en vue de valider la note méthodologique et les outils de collecte des données, et les résultats des travaux conformément aux TDR d'une part, et un atelier pour procéder à la restitution du rapport provisoire sur les résultats des travaux d'autre part.

Le Bureau Pays du PNUD en RCA et le Cabinet du Ministre en charge des PME assureront le contrôle-qualité sur tous les produits de la mission, en collaboration avec la direction chargée de l'Artisanat et du secteur informel du PNUD.

V. COMPETENCES REQUISES

V.1 Compétences UN :

- Démonstre l'intégrité par la mise en œuvre et la promotion des valeurs et des normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

V.2 Compétences technique :

- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte des résultats du projet ;
- Être motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Être capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Avoir une expertise consolidée dans la formulation et de la rédaction des projets et/ou programmes de changements climatiques ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale.

Communication : excellentes compétences rédactionnelles et de communications orale.

Professionnalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, à planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel

VI. Qualifications et expériences requises

Education :

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en macroéconomie, finances, banques, statistique ou en sciences sociales, ou tout autre domaine équivalent ;

Expériences professionnelles :

- Avoir au moins dix (10) années d'expérience générale dans la formulation de stratégies de développement du secteur privé, notamment, avoir une expertise avérée dans le domaine d'élaboration des documents de politique nationale ;
- Avoir une maîtrise du fonctionnement du secteur privé et les administrations de tutelle ;
- Avoir géré les risques de crédit des institutions bancaires et une solide expérience en structuration des dossiers de crédit du secteur privé ;
- Justifier d'une participation à des missions accomplies avec succès au niveau international et en Afrique en particulier dans le domaine du financement du secteur privé ;
- Disposer d'une bonne maîtrise de la langue française et d'une parfaite connaissance de la langue Sango ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;
- Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de document de portée nationale.

Langue :

- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et du Sango ;
- Familiarité avec l'anglais est un atout ;

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office.

VII. Composition du dossier de candidature

Une proposition technique incluant :

- Une lettre de motivation adressée à la Représentante Résidente du PNUD en RCA justifiant son intérêt la mission, ses capacités et son engagement à la réaliser de manière exhaustive, qualitativement et dans les délais prévus,
- Les contacts (adresse mail et téléphone) d'au moins de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et l'exposé pertinent du candidat/de la candidate, de ses qualifications et compétences probantes et documentées, y compris les références aux missions de nature, contexte, volume et complexité similaires à celle envisagée dans les présents TDRs, à la réaliser en qualité et dans les délais prévus de la mission ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant : les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base

de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier de paiement en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail. Les paiements sont basés sur les produits spécifiés dans les TDR. Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (per-diem, jours de travail, etc.).

Exemple de présentation de l'offre Financière

Désignation	Unité	Montant	Nombre/qté	Montant
Honoraire	Homme/jour			
Perdiem s'il y a (suivant le chronogramme de mission et en cohérence avec cette planification)	Homme/jour			
Frais de communication téléphone et internet	FORFAIT MENSUEL			
Location véhicule déplacements dans les provinces	Jour de mission			
Autre frais s'il y a (à préciser)				

VIII. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée après l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en Science économique, commerce, droit ou équivalent	10
- Avoir d'au moins cinq (05) années d'expérience générale, pertinentes et documentées, dans la formulation de stratégies de développement du secteur privé, notamment, avoir une expertise avérée dans le domaine d'élaboration des documents de politique nationale (15) ; - Justifier d'au moins une expérience concluante, documentée, de participation à des missions accomplies avec succès au niveau international et en Afrique subsaharienne en particulier dans le domaine de la promotion du secteur des PME/PMI, artisanal et secteur informel (15 points ; 1 mission = 8 points, 2 missions= 15 points) ;	60

• Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction de documents de portée nationale en fournissant un ou deux références de documents de projets rédigés (10 points); • Avoir une bonne connaissance de l'articulation du fonctionnement du secteur privé dans leurs relations avec les administrations de tutelle dans le contexte Centrafricain (10 points); - Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et bonne connaissance du Sangö (7 points); • Avoir une maîtrise de l'outil informatique (3 points)	
• Bonne compréhension de la mission dans ses objectifs, son contexte, en particulier les parties prenantes et ou intéressées (15 points) • Formulation pertinente de l'approche de mise en œuvre de la mission, précisant les sources documentaires requises, les parties prenantes et/ou intéressées à consulter les méthodes de travail, avec une articulation progressive et cohérente, entre les résultats de départ, intermédiaires et finaux, soutenu par un chronogramme de travail adapté à la durée de la mission, et tenant compte du contexte de la formulation ainsi que de la mise en œuvre de la stratégie (15 points)	30
Total note technique et financière	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

- Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.
- Le marché ou le contrat sera attribué au (à la) Candidat (e) ayant recueilli le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ; Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : $\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$

IX. Echéance de réalisation des livrables et modalités de paiement

Délivrables	Echéance en Jours de travail effectifs cumulés	Paiement en pourcentage du montant total du contrat
Rapport de démarrage de mission comprenant l'approche méthodologique de la mise en œuvre de la mission, en particulier les outils de collecte et de traitement des données, le chronogramme de mise en œuvre de la mission intégrant les orientations et observations telles que formulées lors de la réunion de démarrage par la Coordination du Projet Ce rapport est du pour validation à l'échéance limite de 7 (sept) jours de travail effectifs	7 jours de travail effectifs après la date de démarrage du contrat	20%

Délivrables	Echéance en Jours de travail effectifs cumulés	Païement en pourcentage du montant total du contrat
1 ^{er} Rapport intermédiaire de mission comprenant le s rapports initiaux de concertation avec les parties prenantes et intéressées à la stratégie et leur traitement initial, Ce rapport est du 16 (quatorze) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du rapport de démarrage.	21 jours de travail effectifs	15%
2 ^{ème} Rapport intermédiaire de mission comprenant les rapports provisoires de concertation avec les parties prenantes et intéressées. Ce rapport est du 17 (dix-sept) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du 1 ^{er} rapport intermédiaire.	40 jours de travail effectifs	25%
3 ^{ème} Rapport intermédiaire de mission comprenant les rapports de validation des rapports finaux et la version provisoire de la stratégie nationale à soumettre au Comité Technique de validation en préparation de l'atelier de validation, compris les documents de préparation de l'atelier de validation. Ce rapport est du 15 (quinze) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du 2 ^{ème} rapport intermédiaire.	55 jours de travail effectifs	15%
Rapport final comprenant la version consolidée de la stratégie nationale intégrant les observations et recommandations de l'atelier de validation. Ce rapport est du 10 (dix) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du 3 ^{ème} rapport intermédiaire.	65 jours de travail effectifs	25%
TOTAL		100%